

## **Le Haut Conseil de la famille voit le jour, mais des syndicats pourraient le boycotter**

Un Haut Conseil de la famille a été créé mercredi par un décret présenté en Conseil des ministres pour "améliorer le paysage de la politique familiale", mais des partenaires sociaux pourraient ne pas y participer, contestant la répartition des sièges en son sein. Ce Haut Conseil de la famille, créé par un décret présenté par Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la Famille, doit "doter la politique familiale d'une instance de concertation de haut niveau permettant d'améliorer le pilotage de cette politique", a indiqué le porte-parole du gouvernement, Luc Chatel.

Placé sous la présidence du Premier ministre, il comprend cinquante-deux membres: des représentants des partenaires sociaux, du mouvement familial, de l'Etat, des organismes de sécurité sociale et des associations représentant les collectivités territoriales, ainsi que sept personnalités qualifiées.

Mais des partenaires sociaux pourraient ne pas y participer, a indiqué à l'AFP le président de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), Jean-Louis Deroussen (CFTC), déplorant que le même nombre de sièges (14) ait été accordé aux associations familiales et aux partenaires sociaux.

"On est face à un dilemme: les partenaires sociaux souhaitent ce lieu de débat, mais ils vont se poser aujourd'hui la question de leur participation", a expliqué M. Deroussen, qui juge disproportionnée la place accordée au mouvement familial. "On va se réunir et prendre le temps de la réflexion", a réagi Jean-Marc Bilquez (FO). La CFE-CGC a été plus catégorique. "Dans ces conditions, on n'est pas d'accord pour y participer", a indiqué à l'AFP Danièle Karniewicz. Mais la CFDT a indiqué mercredi qu'elle avait choisi de ne pas boycotter la nouvelle instance. "Malgré ses désaccords sur la composition du Haut Conseil, la CFDT désignera ses deux représentants", a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Huit confédérations syndicales et trois patronales avaient annoncé en mars, dans une lettre au Premier ministre, qu'elles suspendraient leur participation si la composition du Haut Conseil prévoyait le même nombre de représentants pour le mouvement familial et les partenaires sociaux.

Le Haut Conseil, destiné à remplacer la Conférence de la Famille, rendez-vous annuel de la politique familiale depuis 1996 qui s'est tenue pour la dernière fois en 2006, devait initialement voir le jour en 2007.

Mais les difficultés à en définir la composition, les associations familiales ayant également craint dans un premier temps de perdre leur influence, ont retardé la présentation du décret.